

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 17 juin 2024, à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

CONSIDÉRANT l'article 58 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques;

CONSIDÉRANT la résolution 2022-CA697-03.02.02-R7778 (20 juin 2022) nommant les personnes suivantes à titre de membres du comité des distinctions honorifiques, pour un mandat de deux ans :

- Catherine Lazure, registraire, à titre de membre du personnel-cadre provenant d'une unité académique, pour un premier mandat, débutant le 21 juin 2022 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de juin 2024;
- Carole Neill, chargée de cours à l'École internationale de français, à titre de chargée de cours siégeant ou ayant siégé au conseil d'administration ou à la commission des études, pour un deuxième mandat, débutant le 27 septembre 2022 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024;

CONSIDÉRANT la sollicitation de candidatures adressée, par le Secrétariat général, au syndicat des chargés de cours et à l'association des cadres;

CONSIDÉRANT les recommandations du syndicat des chargés de cours et de l'association des cadres;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité des distinctions honorifiques pour un mandat de deux ans :

- Catherine Lazure, registraire, à titre de membre du personnel-cadre provenant d'une unité académique, pour un deuxième mandat, débutant le 18 juin 2024 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de juin 2026;
- Lucie Lorrain, chargée de cours au Département de biologie médicale, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique et au Département des sciences de l'environnement, à titre de chargée de cours siégeant ou ayant siégé au conseil d'administration ou à la commission des études, pour un premier mandat, débutant le 1er octobre 2024 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général